

## **Chargé de mission STAGIAIRE CABINET**

(H/F)

### **Modalités de recrutement :**

- Stage de 6 mois

**Date limite de dépôt de candidature :** 30 octobre 2020

**Affectation :** Paris 9<sup>ème</sup>

**Date de prise de fonction :** 1<sup>er</sup> janvier 2021

---

### **Contexte :**

Le Conseil national des activités privées de sécurité est l'organe de régulation du secteur de la sécurité privée en France.

Ce secteur regroupe près de 11 000 entreprises et 180 000 agents qui exercent des activités allant de celle dite de surveillance jusqu'à la protection armée des navires en passant par la protection rapprochée des personnes, le transport de fond ou encore la sûreté aéroportuaire.

Ce secteur d'activité, qui s'inscrit dans le « continuum de sécurité », est aujourd'hui régi par les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure issues de la loi du 12 juillet 1983.

Dans ce cadre, le Conseil national des activités privées de sécurité se voit confier trois missions :

- une mission de police administrative qui a pour objet de restreindre l'accès aux métiers de la sécurité privée aux personnes remplissant les conditions de compétence et de moralité exigées. Le CNAPS a ainsi en charge l'instruction, la délivrance, la suspension et le retrait des différentes autorisations des entreprises de sécurité privée, de leurs dirigeants et associés et des salariés, ainsi que des organismes privés de formation.
- une mission disciplinaire qui vise à garantir le respect des obligations légales et réglementaires. Les agents du CNAPS mènent des contrôles inopinés en tout lieu du territoire sur des sites de prestation comme dans les entreprises. En cas de manquement grave, les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction temporaire d'exercice d'une personne physique ou morale de 5 ans maximum et des pénalités financières pouvant atteindre 150 000 euros.
- une mission d'assistance et de conseil à la profession qui consiste à apporter aux professionnels un éclairage quant à l'application des dispositions du code de la sécurité intérieure. Cette dernière mission exclut toute forme de conseil pouvant constituer un avantage indu pour la personne qui en bénéficie.

Ces missions sont réalisées au niveau local grâce à l'implantation de onze « délégations territoriales » sous le pilotage et avec le soutien des services centraux de l'établissement.

**Missions :**

Le cabinet du Directeur du CNAPS est composé d'un directeur, de son adjoint, d'un conseiller juridique, d'une contrôleuse de gestion et d'une chargée de mission.

Le stagiaire est placé sous l'autorité du Directeur de cabinet.

Le stagiaire apporte son concours aux travaux réalisés par les membres du cabinet dans l'ensemble de leur mission.

À la demande du Directeur de cabinet, il peut être chargé de travaux d'envergure de recherches et d'analyses sur des sujets généraux ou techniques en vue d'ajuster la stratégie de l'établissement dans la réalisation de ses missions ou en vue de proposer des évolutions textuelles.

Il est chargé d'assurer une veille médiatique relative au secteur de la sécurité privée.

Il participe à l'élaboration logistique des séances du Collège du CNAPS ainsi que de celles des commissions thématiques lorsqu'elles se réunissent. Il en assure le suivi et la planification.

À ce titre, il rédige les comptes rendus et prépare des notes dédiées aux commission, sous la supervision du Directeur de cabinet, en lien avec les services centraux et les délégations territoriales.

**Les fonctions décrites ci-dessus correspondent aux principales fonctions prévues pour ce poste, elles peuvent faire l'objet d'adaptation.**

**Contraintes liées au poste :**

Contraintes horaires liées aux réunions et séances du collège et des commissions thématiques.

**Compétences nécessaires :**

| Connaissances techniques   | Savoir-faire  | Savoir-être  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Bonnes compétences rédactionnelles</li><li>• Conduite et gestion de projet</li><li>• Méthodologie de conduite de réunion</li><li>• Bonne connaissance des outils informatiques</li><li>• Gestion tableaux de bord et indicateurs</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Dialoguer</li><li>• Travailler en équipe</li><li>• Maîtriser les délais</li><li>• Reporting d'activités</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Sens de l'écoute</li><li>• Faire preuve d'autorité</li><li>• Capacité d'adaptation</li><li>• Ouverture d'esprit et curiosité</li><li>• Etre rigoureux</li><li>• Capacité d'initiative et de synthèse</li><li>• Discrétion et confidentialité</li></ul> |

**Expériences requises :**

Formation supérieure demandée (sciences politiques, droit public, sécurité) (diplôme requis : Licence L3 à dominante droit public, politiques publiques ou Master à dominante droit public ou politiques publiques).

**Candidatures :**

*Les candidatures (curriculum-vitae et lettre de motivation) sont à adresser impérativement par voie électronique, en indiquant dans le champ « objet » du message la référence « StageCab », sur la boîte fonctionnelle suivante : [cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr](mailto:cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr)*

**Site internet :** [www.cnaps.interieur.gouv.fr](http://www.cnaps.interieur.gouv.fr)